



## **Pourquoi le gouvernement persiste à maintenir le SNU pendant la crise sanitaire**

mardi 20 avril 2021, par [Bariaud](#)

25 000. C'est le nombre de volontaires attendus pour la session 2021 du service national universel. La campagne de recrutement est lancée. Malgré la crise sanitaire, les centres SNU accueilleront les volontaires « dans le respect du protocole sanitaire en vigueur ». La crise provoquée par la Covid-19 a montré que la résilience de la nation face à un choc extérieur - qu'il soit sanitaire, climatique ou militaire - est un enjeu collectif, politique et sociétal. Mais encore faut-il que les citoyen·nes aient le sentiment d'appartenance à une communauté de destin... d'où le SNU.

La fin du service militaire a fait débat dès son annonce, beaucoup craignant que le lien armées-nation ne se délite, tout comme la nation. C'est ainsi qu'il est possible de comprendre pourquoi, en 2017, Emmanuel Macron, alors en campagne pour l'élection présidentielle, a émis le souhait de rétablir un service national universel d'une durée d'un mois.

### **Réinventer un lien entre les armées et la nation**

Née de l'idéal révolutionnaire d'un peuple formé de « citoyens soldats » face à la menace d'une invasion de la France par des forces réactionnaires, la conscription (service militaire) de la loi Jourdan-Delbrel renvoie à l'idée d'un peuple en armes pour défendre la nation, tel qu'idéalisé dans l'hymne national français, La Marseillaise, écrit par Rouget de Lisle en 1792.

Après avoir été un pilier de la construction de la nation, aux XIXe et XXe siècles, et un élément essentiel de la conception de la défense, la conscription a été non pas abolie, mais suspendue en 1997. La nuance est importante car, en théorie, il est possible de la restaurer assez facilement d'un point de vue légal pour répondre à une menace... « Le choix de la suspension est un acte politique visant à ne pas rompre le lien entre citoyenneté et défense de la nation ». (Renaud Bellais, Fondation Jean-Jaurès, 22 décembre 2017).

La promesse du candidat Emmanuel Macron en 2017 s'inscrit donc dans une réflexion politique sur la nécessité de faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de la défense nationale. La question n'était pas « si » mais « comment », pour trouver une solution efficace sans être trop passéiste ni à la charge de l'armée car trop coûteuse...

Le SNU est donc un mode nouveau d'interactions entre les jeunes et les armées. Son objectif est double :

- faire naître ou développer l'esprit de défense chez les citoyen·nes (sensibilité aux enjeux, capacité de résilience en période de crise) ;
- susciter, si possible, chez les jeunes un intérêt pour rejoindre les armées au cours de leur vie professionnelle.

Or, l'objectif affiché est de « créer un moment de cohésion entre des jeunes venus de tout le territoire national afin de leur transmettre le goût de l'engagement, de raffermir le creuset républicain et de favoriser le brassage social et territorial ».

# **Le SNPJS contre le SNU obligatoire tel qu'il est déployé**

Le SNPJS CGT rappelle son opposition au SNU tel qu'il est déployé et considère que ce n'est pas une mission éducative et émancipatrice, ni de cohésion, ni de découverte de l'engagement citoyen !

Le service national universel sera rendu obligatoire à terme (2023) pour tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans.

Tant qu'il reste basé sur le volontariat, certains jeunes désireux d'intégrés des corps militaires (armée gendarmerie police pompiers...) peuvent y trouver leur comptes... mais quid de la prise en compte du désir d'engagement social, culturel, humanitaire et citoyen de la majorité des jeunes désireux de s'engager ?

Rendre le SNU obligatoire est dangereux voire contre-productif. L'engagement et le volontariat sont basés sur le choix et la liberté de choix en lien avec ses aspirations.